

Deux rendez-vous institutionnels incontournables de la Fédération Française de Parachutisme : le colloque et convention parachutiste, organisé à Talmont-Saint-Hilaire, et l'Assemblée Générale. Lors du colloque se sont réunis plusieurs acteurs du parachutisme : techniciens, présidents d'écoles, gérants de sociétés, présidents de Ligues, juges et pilotes. Ces journées de plénières et de commissions, sont l'occasion de faire le point sur l'année écoulée. L'Assemblée Générale, qui s'est tenue en mars à Paris, rendez-vous pendant lequel le Président David Roth, a tenu à remercier l'ensemble des dirigeants et invités présents, de la confiance qu'ils accordent à notre fédération.

« Je tiens à renouveler nos remerciements pour la confiance que vous nous accordez depuis plus de 10 ans. L'engagement des élus bénévoles pour assurer et assumer leurs fonctions est permanent. En 2018 ils se sont doublement investis. J'espère que vous en êtes conscients et fiers à la fois. Merci à toutes et tous ceux qui nous témoignent de leur confiance et de leur aide au quotidien. Le parachutisme de demain se construit au jour le jour avec des responsables engagés. Nous sommes déjà à mi-mandat : les chantiers se poursuivent, sont nombreux, importants mais aussi ambitieux ».

POINTS D'ÉTAPE DES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES FÉDÉRALES

REX et accidents

Le colloque s'est ouvert sur les statistiques des accidents et les REX, retour d'expérience aéronautique et parachutisme. Concernant ces retours d'expérience, il a été souligné le peu de retour de la part des pratiquants, Jean-Michel Poulet, Directeur Technique National, rappelle l'importance de faire remonter ces informations auxquelles les structures doivent contribuer. Ces informations permettent à la FFP d'affiner ses analyses, dans l'objectif de mettre en œuvre des dispositifs de sécurité idoines et d'éviter les accidents. Puis un bilan des accidents graves, des informations réglementaires sur la Wingsuit et un point sur les directives techniques. Il a été rappelé là aussi l'obligation de déclaration par tous les Ets d'APS des accidents sur l'extranet de la FFP.

Handifly

Marie-Claude Feydeau, Vice-Présidente, a ensuite abordé les avancées du HANDI FLY International en rappelant la genèse de cette pratique et des avancées portées par la FFP – Fédération Française de Parachutisme, depuis le premier challenge national, suivi du 1er championnat de France agrégé aux championnats de France toutes disciplines. Après avoir initié la première compétition européenne, c'est désormais une compétition internationale qui aura lieu au Portugal. En insistant sur les liens étroits avec l'Agence Erasmus+ France / Education & Formation; l'ANEG et la Fédération Française Handisport après le témoignage de Cyril Moré.

Le groupe de travail technique et Direction Technique a évoqué le système de sécurité obligatoire jusqu'au BP A, l'ADD en mode student obligatoire, Brevet B15 matériel obligatoire altison/digital, Brevet D et la DT 23 caméras embarquées et systèmes de libération casque. Les Directeurs techniques ont été amenés à se positionner sur ce sujet, 40 % ont répondu favorablement. Il y a eu de nombreux échanges avec la salle qui n'a pas suivi la proposition émanant du groupe de travail des DT.

Aéronautique / ATO / Sécurité aérienne / REX / sujets divers

Alain Jamet représentant la Mission Evaluation et Amélioration de la Sécurité (MEAS) a présenté le plan stratégique d'amélioration de la sécurité. Il a informé l'assistance du lancement d'un portail sécurité de l'aviation légère. Monsieur Yann Torres du BEA a fait un point des accidents 2018 et des enquêtes en cours. La commission aéronautique/ato, quant à elle a fait un point de la sécurité, et sur les 48 pilotes formés en 2018, nombre en constante augmentation, les pilotes formés pour les écoles FFP sont aspirés par les compagnies aériennes.

Médical

La présentation de Michel Guiavar'ch, médecin fédéral, portait sur les dangers du soleil pour les parachutistes et personnels des clubs et écoles, et la nécessité de s'en protéger, pour ne pas développer de maladies graves comme le mélanome.

Activité soufflerie/ informations générales

Un point a été réalisé sur les activités souffleries et l'avenir des CQP- certificat de qualification professionnelle- par rapport aux équivalences européennes. La FFP se propose de convier les souffleries lors d'un prochain rendez-vous.

POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

Tout comme lors des deux dernières mandatures, le Bureau Directeur a établi une évaluation du Projet de Performance Fédéral 2017/2020.

Chaque item est évalué selon le cas :

- > Objectifs atteints
- > Objectifs prévisionnels pour 2019 & 2020

94 % des objectifs ont été atteints en 2017 & 2018 (31 items sur 33).

Réforme territoriale

La nouvelle organisation fédérale, avec l'implication complète des 13 nouvelles ligues de parachutisme et celle de leurs présidents et présidentes, a abouti à la mise en place opérationnelle du nouveau portail informatisé et à l'établissement **des conventions d'objectifs individuels**. La fédération a financé les actions des structures à hauteur de presque 100.000 euros pour l'année 2018 dans tous les domaines de la politique fédérale. Aussi, la fédération confirme sa politique de développement telle que celle initiée dans le projet politique.

Développement de la pratique

La nouvelle charte des écoles, applicable au 1er janvier 2018, ainsi que ses annexes est pleinement effective. La fédération a réactualisé le dispositif des labels en réévaluant les étoiles attribuées aux écoles françaises de parachutisme. **56 écoles agréées** ont été suivies et soutenues dans les domaines administratif, technique et juridique. La FFP a missionné ses ligues pour effectuer des contrôles administratifs et techniques dans les écoles et vérifier que les conditions d'encadrement sont respectées. Ensuite, il convient de rappeler **la valorisation du sport de Haut niveau et l'impulsion de l'olympisme pour le parachutisme**.

Reconnaissance du Haut Niveau

En 2018, les compétitions en France ont été marquées par une augmentation de la fréquentation ; les structures fédérales doivent poursuivre leurs efforts pour que l'accès aux coupes et aux championnats de France demeure une priorité.

Le circuit des compétitions de vol en soufflerie est aussi en plein essor. Le Projet de Performance Fédéral a été construit courant de l'année 2017 ; l'année 2018 a marqué sa première année de fonctionnement : les deux programmes ACCESSION et EXCELLENCE de ce PPF constituent les deux étages de la pyramide INCITATION - DETECTION - RELEVE - FRANCE A. Ils assurent la continuité vers l'excellence en permettant d'accompagner sur le plan national les sportifs repérés en régions au niveau des cellules club, école, comité départemental et ligue. Pour 2018, le bilan est très positif. **Les structures du PPF ont atteint les objectifs fixés en matière de politique sportive de haut niveau.**

Il convient de rappeler qu'en terme de haut niveau, l'exemplarité est de rigueur. Les sportifs de haut niveau représentent la Fédération Française de Parachutisme, fédération délégataire de l'Etat et donc la France.

La fédération s'est employée à accompagner les sportifs pour les grandes compétitions, l'année 2018 a été une année riche avec 30 médailles dont 14 en or. Merci également aux entraîneurs nationaux pour le travail accompli. Tous les sportifs ont été mis à l'honneur lors de la soirée des champions le 30 novembre 2018 dans les prestigieux salons de l'aéroclub de France à Paris.

L'organisation du **championnat du monde de vol en soufflerie en avril 2019 à Lille, en partenariat avec la soufflerie WEEMBI**, a pris toute sa dimension courant 2018 : comité de pilotage, cahier des charges, échéancier avec un budget prévisionnel de l'ordre de 200.000 euros.

Olympisme

La Fédération a présenté un dossier pour intégrer la discipline de Vol en soufflerie aux programmes des Jeux Olympiques en 2024. Ce projet a muri dans l'esprit des dirigeants de la FFP depuis fin 2015. La Fédération a validé, lors de son assemblée générale du 17 mars 2018, le projet de candidature pour les Jeux de Paris 2024, projet de candidature en lien avec la FAI/CIP. Une rencontre avec le Comité d'Organisation des Jeux de 2024 pour présenter le projet au Président Tony Estanguet et au Directeur Sportif Jean-Philippe Gatien, s'est déroulée le 28 juin 2018 à Paris, en présence de madame Merle, Directrice associée aux sports. Le lancement officiel de la candidature pour l'intégration du Vol en soufflerie aux Jeux Olympiques de Paris 2024 a été effectué le vendredi 21 septembre 2018. Quatre disciplines sont retenues depuis fin février 2019. La fédération et les instances internationales ont pris acte des décisions du COJO et du CIO. Il est prévu qu'une « short list » des disciplines soit éditée par le CIO en juin 2019 et que la décision finale n'interviendra que fin 2020 pour l'intégration définitive des disciplines additionnelles.

« Nous devons être tous, sans réserve, derrière ce projet qui ne se représentera pas pour notre fédération ; ne laissons pas notre chance d'intégrer l'olympisme et préparons le terrain avec nos amis américains pour LOS ANGELES 2028. »

Formations

L'autre axe stratégique concerne la formation des cadres pour améliorer l'encadrement des pratiquants par le *Plan fédéral des formations* :

Formations d'Etat

- Simplifier le BPJEPS dans le cadre de la rénovation des diplômes proposés par le ministère
- Mettre en œuvre les passerelles (BPJEPS / licence parachutiste professionnel)
- Créer le titre unique de moniteur tandem (ministère des transports/ministère des sports)
- Poursuivre le processus des certificats de qualifications professionnelles (CQP)

Formations fédérales

La Fédération forme des cadres dans tous les domaines. Pour les diplômes d'Etat, l'établissement public qui a en charge la formation est le CREPS d'Aix-en-Provence, ce dernier est conventionné avec la FFP. **La filière du BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS est désormais finalisée avec un B.P à 4 U.C ; ce diplôme d'Etat est plus simple et plus accessible ; il est la référence.**

L'A.T.O fédéral pour les qualifications de pilote reste à la charge de la vice-présidente. **La FFP a formé 48 pilotes au bénéfice des structures.** Pour les diplômes fédéraux, **la nouvelle qualification fédérale de Directeur Technique est une réussite**, tout comme la régionalisation des formations de moniteurs, juges, initiateurs...

Pour les diplômes de la branche professionnelle, les C.Q.P, sont en ordre de marche. Le nouveau C.Q.P plieur et réparateur sera désormais scindé et indépendant ; les premières formations ont redémarré en septembre 2018. Le C.Q.P moniteur en soufflerie est en instance de renouvellement et la fédération procède actuellement à une large consultation.

Un point doit être fait sur le dossier du **titre unique pour la qualification TANDEM**. Le Ministère des Sports et le Ministère des Transports ont travaillé depuis plusieurs années sur ce dossier, qui depuis 2 ans, n'a pas avancé. Une ultime réunion devait avoir lieu début avril 2018. La fédération a relancé le dossier et fin septembre 2018, l'administration s'est dite dans l'impasse. La FFP a donc décidé de relancer les cabinets politiques qui travaillent actuellement sur ce dossier.

« Un seul parachutisme avec une possibilité de choisir le secteur sport ou le secteur transport ; voilà la voie que nous devons suivre ; chacun doit pouvoir choisir et la fédération respectera ces volontés. »

Relations Internationales

Des travaux communs avec l'Union Européenne sont en réflexion la Fédération doit désormais commencer une phase de prise de décision.

ZOOM SUR : Tous les documents, supports de communication, informations techniques, calendrier, commissions, communiqués de presse, articles relayés dans les médias... sont disponibles, clairement et aisément, sur le site www.ffp.asso.fr

Nombre de licenciés en 2018: 64 781

[Pour ouvrir les liens : mise à jour Adobe Reader](#)

D'autres dossiers importants doivent être évoqués car ils consolident la dimension nationale et internationale de la FFP

Le **contrat quadriennal d'assurance** (2018/2021) avec AXA où les garanties sont encore plus adaptées à l'activité. La poursuite des relations avec l'OFAJ avec l'organisation du stage **franco-allemand** à NeuStadt Glewe en Allemagne en 2018. Là aussi, la Fédération joue son rôle dans la construction de l'Europe ; c'est le traité de l'Elysée qui scelle l'amitié franco-allemande depuis plus de 50 ans.

La gouvernance du Sport en pleine mutation ; c'est la Vice-Présidente, Marie-Claude Feydeau, qui au-delà de son poste d'administratrice du C.N.O.S.F, vient d'être élue au Conseil d'Administration de la Nouvelle Agence du sport..

La **première réunion organisée par la fédération avec l'ensemble des souffleries françaises**, mobiles et fixes, a eu lieu, afin de définir les prémisses d'un partenariat pour le développement de la discipline.

Le film Esprit Bleu impulsé par le C.N.O.S.F doit permettre aussi cette promotion et cette ouverture vers le grand public. Les relations avec le CNFAS qui permettent une écoute particulière auprès des administrations et du gouvernement. [Film à voir ici.](#)

La poursuite du HandiFLY International qui s'est déroulé à Moscou cette année et qui se déroulera au Portugal en août 2019. C'est un dossier important, supervisé par la Vice-Présidente, Marie-Claude Feydeau, qui mérite que lui soit prêté une attention toute particulière.

Un petit bémol quant au dossier refusé par le CNDS national sur l'achat de matériel spécifique pour les personnes handicapées. La fédération relancera certainement un dossier à dimension européenne fin 2019.

La licence à tarif unique à 159 euros, grande révolution pour l'intérêt général et grande réussite aussi.

Le soutien aux pays étrangers, Tunisie, Maroc, Sénégal, Pérou et Portugal, avec lequel la FFP vient de désigner une convention.

Les relations avec le Ministère sont professionnelles et cordiales. Les aides du ministère se poursuivent : convention Haut Niveau avec la mission Performance 2024 et la C.P.O pour le développement de l'activité (formation, développement publics cibles, protocole et activité de vol en soufflerie).

La fédération a également, conformément à la Loi, adopté la **charte d'éthique et de déontologie** applicable depuis avril 2018.

La Fédération a participé en 2018 à une mission de l'Inspection Générale concernant **l'avenir des conseillers techniques sportifs** ; le rapport vient d'être publié dans un contexte particulièrement difficile actuellement.

Le Président David Roth, remercie aussi les équipes techniques et administratives, le personnel du siège fédéral qui œuvrent tous les jours pour faciliter la vie des clubs et écoles mais aussi des licenciés, ainsi que les personnels du Ministère des sports dirigés par le D.T.N, Jean- Michel Poulet.

« Vive le sport et vive le parachutisme. »

David Roth

*Président de la Fédération Française
de Parachutisme
62 rue de Fécamp, 75012 Paris
Tél 01 53 46 68 68
Fax 01 53 46 68 70
mail : ffp@ffp.asso.fr*



Récompenses aux bénévoles

Les récompenses aux bénévoles ont été remises par Marie-Claude Feydeau et David Roth, accompagnés des présidents de ligues :

> **Diplômes fédéraux BRONZE** : Franck Besson, Bourgogne Franche-Comté

> **Diplômes fédéraux ARGENT** : Alain DESMET, Grand Est

> **Diplômes fédéraux OR** : Nicole et Francis MUNOZ, Occitanie

2 candidatures particulièrement atypiques et indissociables puisqu'il s'agit d'un couple marié et qui œuvre ensemble pour le parachutisme sur l'école de Cahors depuis 30 ans.

> **Médaille Jeunesse et Sport OR** : Claude ARBONA

> **Médaille Jeunesse et Sport ARGENT** : Jérôme SCHLICK

> **Médaille de l'Aéronautique** : Claude ARBONA